

Risques prévisibles	Activités exposant aux risques	Exemples de moyens de prévention recommandés	Réalisé	A réaliser	Date
Maladie provoquée par un Coronavirus (dont le COVID-19) : provoquant des infections respiratoires allant du rhume à des pneumopathies sévères parfois létales	Tous travaux administratifs à l'entreprise	Diffusion, affichage des gestes barrière essentiels à l'ensemble des salariés (lavage des mains, tousser dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, respect des distances de sécurité, nettoyage, désinfection...)			
		Lorsque c'est possible, dans les immeubles, durant la journée de travail, les portes restent ouvertes pour ne pas avoir à toucher les poignées			
		Mise en place du télétravail lorsque cela est possible			
		Mise en place d'un protocole d'échanges périodiques (téléphone, visio,..) avec les collaborateurs en télétravail			
		Interdire la prise de repas collective lorsque l'espace ne permet pas la distanciation nécessaire ainsi que le respect des gestes barrière			
		Porter une attention aux gestes de convivialité. Ne rien partager (cigarettes, gâteaux, couverts, ...)			
		Réorganisation du temps de pause repas afin que chaque salarié puisse s'alimenter dans le respect de la distanciation et du respect des gestes barrière			
		Les salariés rentrent à leur domicile pour déjeuner, ou déjeunent dans leur voiture (un par véhicule) ou à l'extérieur si le temps le permet			
		Si les conditions de distanciation entre les personnes ne peuvent être respectées, ne pas réunir plusieurs personnes dans une même pièce,			
		Privilégier la transmission des consignes par SMS, mail, téléphone.... selon la configuration des locaux (étage, passage de portes d'accès fermés ...)			
		Limiter l'usage des ascenseurs qu'à une seule personne à la fois			
		Organisation de l'accueil des nouveaux embauchés en les informant dès l'entrée dans l'entreprise par un panneau visible (gestes barrière, conditions d'hygiène individuelles et collectives, port des EPI...)			
Fourniture par l'employeur des attestations obligatoires renseignées pour chaque travailleur					

		S'assurer de la présence d'un point d'eau accessible avec savon ou gel hydro alcoolique et essuie main à usage unique (poignées, boutons, clenches, ...)			
		Gérer les espaces de travail pour préserver les mesures de distanciation sociales entre les personnes (bureau double, organisation des temps, ...)			
		Neutraliser les systèmes de climatisation et les ventilateurs lorsque la pièce est occupée par plusieurs personnes. Pensez à aérer régulièrement			
		Mise en place d'une procédure travailleur isolé (PTI, DATI, RV téléphoniques périodique...)			
		Organiser l'individualisation des différents outils et matériels au poste de travail			
		A défaut, en cas de partage d'outils et d'alternance sur un même poste de travail, mettre en place une procédure de nettoyage spécifique à respecter lors du changement de poste ou à l'issue de l'utilisation des outils			
		Mise à disposition d'EPI recommandés à chaque travailleur			
		Privilégiez les lavages fréquents des mains à un port permanent de la même paire de gants			
		En cas de port de gants jetables pour les opérations liées aux réceptions, tri courrier ..., il n'exonère pas de se laver les mains avant et après leur port.			
		Se laver les mains chaque fois que l'on met et enlève un EPI : gants, lunettes, combinaison, casque – Attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être vecteur d'infection			
		Adapter les temps de pause de sorte à limiter le nombre de personnes en présence			
		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des équipements collectifs en libre-service (machine à café, théière, imprimante, micro-ondes...) ainsi que des surfaces utilisées par chaque convive en salle de pause			
		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « immeuble » (rampes d'escalier, poignées, boutons de porte, interrupteurs, digicode, boutons ascenseur, copieur commun...)			
		Si déplacement professionnel avec des véhicules partagés			

		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « véhicule » (clenches portières, volant, commandes, levier de vitesse, intérieur cabine, ridelles, trappes accès coffre,)			
		Pour effectuer le plein et le lavage des véhicules, des engins, veiller au port de gants jetables et au respect des mesures barrière			
		Vérifier que les produits utilisés soient bien virucides (fiche technique et fiche de données de sécurité)			
		Pour les vestiaires, si le respect des distances de sécurité n'est pas possible, mettre en place un flux invitant les salariés à y pénétrer à tour de rôle			
		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « immeuble » dans les cabinets d'aisance, et autres zones d'hygiène, (lavabos, douches,....)			
		Lorsque les circuits d'eau et climatisation ont été inutilisés durant plusieurs semaines, pensez au risque légionellose.			
		Vérification quotidienne du nettoyage des sanitaires, du maintien de l'état de propreté, de l'approvisionnement en savon et moyens de séchage à usage unique			
		Mise en place d'une procédure de gestion et d'évacuation des déchets potentiellement contaminés			
		Procéder à des retours et partages d'expérience des aléas de la journée pour adapter les procédures et mesures initialement prévues			
		Demander aux personnes qui présenteraient des symptômes évocateurs du COVID de ne pas se présenter sur le lieu de travail et de se faire prendre en charge			
		Prendre des nouvelles de l'état de santé (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension, incompréhension...) de vos collaborateurs régulièrement			
		Conseiller aux personnels de changer de tenue vestimentaire au retour au domicile et de prendre une douche			
		Organiser l'accueil des entreprises et intervenants extérieurs, (inséminateurs, livreurs,...)			
Autres					

Risques prévisible	Activités exposant aux risques	Exemples de moyens de prévention recommandés	Réalisé	A réaliser	Dates
Maladie provoquée par un Coronavirus (dont le COVID-19) : provoquant des infections respiratoires allant du rhume à des pneumopathies sévères parfois létales	Activité dans les bâtiments : chaînes de conditionnement, tri, magasins de vente...	Diffusion, affichage des gestes barrière essentiels à l'ensemble des salariés (lavage des mains, tousser dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, respect des distances de sécurité, nettoyage, désinfection...)			
		Lorsque c'est possible, dans les immeubles, durant la journée de travail, les portes restent ouvertes pour ne pas avoir à toucher les poignées			
		Pose de séparations physiques entre chaque poste de travail (paravent, plexiglas, film...) sur les postes où la distance avec un collègue, un client est inférieure à 1 m.			
		Fournir des gants, des masques et visières de protection aux agents d'accueil et de caisses et veiller au respect des règles d'hygiène			
		Veiller à ce que le salarié reprenne le même poste de travail chaque jour			
		Adapter le travail en équipe sur les chaînes de production : augmentez les plages horaires de la production, dédoublez les équipes, prévoyez un temps suffisant pour le changement d'équipe.			
		Interdire la prise de repas collective lorsque l'espace ne permet pas la distanciation nécessaire ainsi que le respect des gestes barrière			
		Porter une attention aux gestes de convivialité. Ne rien partager (cigarettes, gâteaux, couverts, ...)			
		Les salariés rentrent à leur domicile pour déjeuner, ou déjeunent dans leur voiture (un par véhicule) ou à l'extérieur si le temps le permet			

	Mise en place du télétravail ou de dispositif de « drive » lorsque cela est possible			
	Mise en place d'un protocole d'échanges périodiques (téléphone, visio,...) avec les collaborateurs en télétravail			
	Réorganisation du temps de pause repas afin que chaque salarié puisse s'alimenter dans le respect de la distanciation et du respect des gestes barrière			
	Si les conditions de distanciation entre les personnes ne peuvent être respectées, ne pas réunir plusieurs personnes dans une même pièce			
	Neutraliser les systèmes de climatisations et les ventilateurs lorsque la pièce est occupée par plusieurs personnes. Pensez à aérer régulièrement			
	Privilégier la transmission des consignes par SMS, mail, téléphone,... selon la configuration des locaux (étage, passage de portes d'accès fermés ...)			
	Limiter l'usage des ascenseurs qu'à une seule personne à la fois			
	Organisation de l'accueil des nouveaux embauchés en les informant dès l'entrée dans l'entreprise par un panneau visible (gestes barrière, conditions d'hygiène individuelles et collectives, port des EPI,...)			
	Fourniture par l'employeur des attestations obligatoires renseignées pour chaque travailleur			
	S'assurer de la présence d'un point d'eau accessible avec savon ou gel hydro alcoolique et essuie main à usage unique (poignées, boutons, clenches, ...)			
	Gérer les espaces de travail pour préserver les mesures de distanciation sociales entre les personnes (bureau double, organisation des temps, ...)			
	Privilégier l'activité individuelle et isolée (postes de travail suffisamment éloignés les uns des autres, ou travail en horaires décalés...)			
	En cas de travail isolé, mise en place d'une procédure travailleur isolé (PTI, DATI, RV téléphoniques périodique,...)			
	Organiser l'individualisation des différents outils et matériels au poste de travail			

		A défaut, en cas de partage d'outils et d'alternance sur un même poste de travail, mettre en place une procédure de nettoyage spécifique à respecter lors du changement de poste ou à l'issue de l'utilisation des outils			
		Mise à disposition d'EPI recommandés à chaque travailleur			
		Le port des gants de travail de protection pour éviter les coupures, le cambouis... est indispensable pour faciliter le lavage ultérieur des mains			
		Les EPI textiles non jetables doivent être nettoyés à 60 °			
		Les EPI non jetables en matériau composite doivent être nettoyés à l'aide de lingettes désinfectantes			
		Se laver les mains chaque fois que l'on met et enlève un EPI : gants, lunettes, combinaison, casque – Attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être vecteur d'infection			
		Adapter les temps de pause de sorte à limiter le nombre de personnes en présence			
		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des équipements collectifs en libre-service (machine à café, théière, imprimante, micro-ondes,...) ainsi que des surfaces utilisées par chaque convive en salle de pause			
		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « immeuble » (rampes d'escalier, poignées, boutons de porte, interrupteurs, digicode, boutons ascenseur, copieur commun...)			
		Si déplacement professionnel avec des véhicules partagés : Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « véhicule » (clenches portières, volant, commandes, levier de vitesse, intérieur cabine, ridelles, trappes accès coffre,)			
		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « machine » (poignées, boîtiers de commande, interrupteurs, gâchettes,...)			
		Pour effectuer le plein et le lavage des véhicules, des engins, veiller au port de gants jetables et au respect des gestes barrières			
		Vérifier que les produits utilisés soient bien virucides (fiche technique et fiche de données de sécurité)			

		Pour les vestiaires, si le respect des distances de sécurité n'est pas possible, mettre en place un flux invitant les salariés à y pénétrer à tour de rôle			
		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « immeuble » dans les cabinets d'aisance, et autres zones d'hygiène, (lavabos, douches,....)			
		Vérification quotidienne du nettoyage des sanitaires, du maintien de l'état de propreté, de l'approvisionnement en savon et moyens de séchage à usage unique			
		Lorsque les circuits d'eau et climatisation ont été inutilisés durant plusieurs semaines, pensez au risque légionellose.			
		Mise en place d'une procédure de gestion et d'évacuation des déchets			
		Procéder à des retours et partages d'expérience des aléas de la journée pour adapter les procédures et mesures initialement prévues			
		Demander aux personnes qui présenteraient des symptômes évocateurs du COVID de ne pas se présenter sur le lieu de travail et de se faire prendre en charge			
		Prendre régulièrement des nouvelles de l'état de santé (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension, incompréhension...) de vos collaborateurs.			
		Organiser l'entretien, le nettoyage des tenues de travail au sein de l'entreprise de façon à s'assurer de leur décontamination			
		Conseiller aux personnels de changer de tenue vestimentaire au retour au domicile et de prendre une douche			
		Organiser l'accueil des entreprises et intervenants extérieurs, (inséminateurs, livreurs,...)			
Autres					

Risques prévisible	Activités exposant aux risques	Exemples de moyens de prévention recommandés	Réalisé	A réaliser	Dates
Maladie provoquée par un Coronavirus (dont le COVID-19) : provoquant des infections respiratoires allant du rhume à des pneumopathies sévères parfois létales	Activités sur les chantiers, parcelles, impliquant la conduite et l'utilisation de matériels, engins,...	Diffusion, affichage des gestes barrière essentiels à l'ensemble des salariés (lavage des mains, tousser dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, respect des distances de sécurité, nettoyage, désinfection...)			
		Interdire la présence en cabine de l'engin à 2 personnes (tracteurs, chariots, machines agricoles automotrices...)			
		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « engin » (clenches portières, volant, commandes, levier de vitesse, intérieur cabine, ridelles, trappes accès coffre,) ou machines (interrupteurs, boutons de commandes,.....)			
		Organisation du déplacement sur le lieu de travail avec une seule personne à bord du véhicule lorsque la flotte de véhicules de l'entreprise le permet ou qu'un accord avec le salarié soit négocié pour qu'il se déplace avec son véhicule personnel			
		Lorsque la flotte de véhicules de l'entreprise ne le permet pas ou qu'un accord n'ait pu être trouvé pour que le salarié effectue le déplacement avec son véhicule personnel, possibilité d'un déplacement à 2 personnes maximum dans un même véhicule sous réserve du respect d'une distanciation d'au moins 1 mètre entre les deux et du port obligatoire pendant le déplacement de masque et de, gants			
		Mettre en œuvre les gestes barrière lors des phases d'attelage/dételage des outils, si vous travaillez en binôme			
		Aérer les cabines des engins hors utilisation.			
		Veiller à ce que le salarié reprenne le même poste de travail chaque jour			
		Adapter le travail en équipe sur les chantiers dans le respect des mesures barrière			
		Interdire la prise de repas collective lorsque l'espace ne permet pas la distanciation nécessaire ainsi que le respect des gestes barrière			

		Porter une attention aux gestes de convivialité. Ne rien partager (cigarettes, gâteaux, couverts, ...)			
		Les salariés rentrent à leur domicile pour déjeuner, ou déjeunent dans leur voiture (un par véhicule) ou à l'extérieur si le temps le permet			
		Réorganisation du temps de pause repas afin que chaque salarié puisse s'alimenter dans le respect de la distanciation et du respect des gestes barrière			
		Si les conditions de distanciation entre les personnes ne peuvent être respectées, ne pas réunir plusieurs personnes dans une même pièce,			
		Transmission des consignes par SMS, mail, téléphone,....			
		Organisation de l'accueil des nouveaux embauchés en les informant dès l'entrée dans l'entreprise par un panneau visible (gestes barrière, conditions d'hygiène individuelles et collectives, port des EPI,...)			
		Fourniture par l'employeur des attestations obligatoires renseignées pour chaque travailleur			
		Prévoir des bidons d'eau potable, gel hydro alcoolique, essuie-tout à usage unique, lingettes désinfectantes pour le nettoyage des mains, outils, volants, boutons, poignées... et des sacs poubelles pour les déchets (et veiller à leur approvisionnement quotidien)			
		Gérer les espaces de travail pour préserver les mesures de distanciation sociales entre les personnes sur les chantiers, parcelles,..)			
		Privilégier l'activité individuelle et isolée (parcelles différentes, postes de travail suffisamment éloignés les uns des autres...)			
		En cas de travail isolé, mise en place d'une procédure travailleur isolé (PTI, DATI, RV téléphoniques périodique,...)			
		Organiser l'individualisation des différents outils et matériels au poste de travail			
		A défaut, en cas de partage d'outils et d'alternance sur un même poste de travail, mettre en place une procédure de nettoyage spécifique à respecter lors du changement de poste ou à l'issue de l'utilisation des outils			
		Mise à disposition d'EPI recommandés à chaque travailleur			

		Le port des gants de travail de protection pour éviter les coupures, le cambouis... est indispensable pour faciliter le lavage ultérieur des mains			
		Se laver les mains chaque fois que l'on met et enlève un EPI : gants, lunettes, combinaison, casque – Attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection			
		Adapter les temps de pause de sorte à limiter le nombre de personnes en présence			
		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « véhicule » (clenches portières, volant, commandes, levier de vitesse, intérieur cabine, ridelles, trappes accès coffre,)			
		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « machine » (poignées, boîtiers de commande, interrupteurs, gâchettes,...)			
		Pour effectuer le plein et le lavage des véhicules, des engins, veiller au port de gants jetables et au respect des gestes barrières			
		Vérifier que les produits utilisés soient bien virucides (fiche technique et fiche de données de sécurité)			
		Pour les vestiaires, si le respect des distances de sécurité n'est pas possible, mettre en place un flux invitant les salariés à y pénétrer à tour de rôle			
		Procéder à des retours et partages d'expérience des aléas de la journée pour adapter les procédures et mesures initialement prévues			
		Demander aux personnes qui présenteraient des symptômes évocateurs du COVID de ne pas se présenter sur le lieu de travail et de se faire prendre en charge			
		Prendre régulièrement des nouvelles de l'état de santé (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension, incompréhension...) de vos collaborateurs.			
		Organiser l'entretien, le nettoyage des tenues de travail au sein de l'entreprise de façon à s'assurer de leur décontamination			
		Conseiller aux personnels de changer de tenue vestimentaire au retour au domicile et de prendre une douche			

		Organiser l'accueil des entreprises et intervenants extérieurs, (inséminateurs, livreurs,...)			
Autres					